



CITOYENNETE EUROPEENNE ET TRAVAIL DE JEUNESSE

PROFIL ET OBJECTIFS DU STAGE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Stage de formation sur l'éducation à la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse pour les animateurs et responsables de jeunesse

Stage de formation pilote

Centre européen de la Jeunesse de Budapest

16 - 27 juin 2002

Date limite de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent parvenir au secrétariat du stage (voir page 8) par lettre, fax ou courrier électronique avant le **10 avril 2002**.

Le présent descriptif et le formulaire d'inscription sont diffusés par l'intermédiaire de la Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe, des agences nationales du Programme JEUNESSE de l'Union européenne et du Forum européen de la Jeunesse.

A partir du 20 février 2002, le descriptif du stage et le formulaire d'inscription pourront être téléchargés à partir du site : <http://www.training-youth.net>

Ce stage est organisé dans le cadre du programme de Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe pour des stages européens de formation des animateurs de jeunesse.

Un partenariat pour la formation à la citoyenneté européenne

L'un des principaux objectifs du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne dans le secteur de la jeunesse est la promotion de la citoyenneté européenne et de la coopération internationale entre les jeunes, les animateurs/responsables de jeunesse et les structures du travail de jeunesse en Europe. Cette action est essentiellement menée à travers les programmes de la Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe et le Programme JEUNESSE (2000 - 2006) de l'Union européenne.

Ces programmes visent à soutenir, concevoir et mettre en œuvre des projets européens concernant la jeunesse : rencontres et échanges de jeunes, projets de service volontaire transnational, initiatives de jeunesse, sessions d'étude et stages de formation pour les animateurs/responsables de jeunesse, réseaux et coopération entre les structures du travail de jeunesse en Europe, projets d'information de la jeunesse, élaboration de publications et de matériels relatifs au travail européen de jeunesse, etc., et associant tous les acteurs du secteur. Ces projets reposent sur une approche pédagogique non formelle.

Une grande attention est portée à la qualité et à la teneur des projets organisés ou soutenus dans le cadre du Programme du Partenariat sur la formation des animateurs de jeunesse européens entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe en matière de formation, eu égard en particulier à la promotion de la citoyenneté européenne, à l'implication des jeunes dans la société et la politique, à l'apprentissage interculturel, à la lutte contre le racisme et à la participation des groupes de jeunes défavorisés. Il est de la plus haute importance que tous les acteurs concernés par l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets européens concernant la jeunesse reçoivent une formation adéquate afin que les projets aient le niveau de qualité requis pour que le potentiel qu'ils représentent soit pleinement exploité.

Pour garantir la qualité des projets européens et des activités de formation, il ne suffit pas de posséder les compétences et les connaissances techniques nécessaires pour organiser efficacement un échange de jeunes, une session d'étude, un stage de formation ou un projet pilote. La qualité passe également par une approche réfléchie et articulée de la citoyenneté européenne dans le travail mené avec les jeunes. Elle requiert de la part des animateurs de jeunesse un degré de conscience et de connaissance qui leur permette de prendre en compte l'éducation à la citoyenneté, et en particulier la citoyenneté européenne, de manière cohérente, réfléchie et en prise avec les réalités actuelles et les aspirations des jeunes. Elle suppose enfin la capacité (c'est-à-dire les compétences et les moyens) de faciliter la communication entre les jeunes et les institutions européennes.

Dire que l'Europe a une influence de plus en plus directe sur la vie des jeunes est une évidence. Que l'on considère les Etats membres de l'Union européenne ou le cercle plus large des Etats membres du Conseil de l'Europe, les incidences de « l'Europe » sur les jeunes sont indéniables. Les politiques et les programmes en matière de jeunesse sont un élément important de cette évolution.

La citoyenneté européenne est une notion que l'on comprend intuitivement, mais qui est difficile à définir. Elle implique un ensemble de droits et d'obligations applicables à tous les citoyens d'Europe. Mais l'expérience de la citoyenneté européenne par les jeunes va bien au-delà des aspects théoriques. Elle englobe la question de l'accès aux droits à la mobilité, à l'éducation et au marché du travail, ainsi que celle de l'implication active des jeunes dans la dimension européenne de leur vie. La prise de conscience n'est que la première étape d'un processus.

Les animateurs de jeunesse sont à cet égard des médiateurs irremplaçables. Il est cependant indispensable, pour qu'ils puissent assumer ce rôle, qu'ils participent eux-mêmes à la définition du contenu et des pratiques de la citoyenneté européenne.

Une évaluation des programmes et des projets concernant la jeunesse menés ou non dans le cadre du Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe a montré que les animateurs de jeunesse et les autres partenaires intervenant dans les activités européennes relatives à ce domaine se sentaient souvent mal préparés et insuffisamment outillés (sur le plan des méthodes, des sources d'information et des exemples concrets) pour s'acquitter de cette tâche.

Pour résoudre ce problème, un groupe d'experts, de formateurs, de représentants des jeunes et de représentants des deux institutions (Unité de jeunesse de la Commission européenne et Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe) ont travaillé conjointement au sein du Groupe « Elaboration du programme et normes de qualité » en vue de présenter la trame d'un projet pilote sur la citoyenneté européenne comprenant deux stages de formation et une phase d'évaluation. Les deux stages pilotes porteront, pour la première fois au niveau européen, sur les thèmes de l'Europe, de la citoyenneté et de la jeunesse et permettront de réfléchir aux incidences de cette problématique sur le travail de jeunesse.

On compte que, à l'issue de ce projet pilote, les programmes relatifs à la citoyenneté européenne seront étoffés et inclus sous forme d'élément de programme dans d'autres activités de formation destinées aux animateurs et aux responsables de jeunesse dans toute l'Europe.

Le premier stage de formation sur la citoyenneté européenne a eu lieu en octobre 2001. En regroupant 30 participants ayant différents milieux et origines géographiques, ce stage a réussi avec succès la tentative d'examiner ensemble les aspects de citoyenneté en général et en particulier la citoyenneté européenne. Le premier stage est actuellement en phase d'évaluation. Les leçons et les recommandations qui en résulteront, seront systématiquement incorporées dans la préparation du second stage. Une évaluation jointe du projet pilote sera organisée après le second stage en octobre 2002, avec les représentants des deux institutions et plusieurs experts externes.

Finalité et objectifs du stage

Tout stage de formation sur la citoyenneté européenne devrait avoir pour objectif d'apprentissage l'acquisition d'un sens de l'espace et du lieu dans l'Europe contemporaine, des compétences nécessaires pour être un agent actif de changement et de progrès et des connaissances permettant d'opérer des choix raisonnés dans ce contexte.

Plus précisément, ce stage pilote a pour but de faciliter le développement professionnel d'animateurs et de responsables de jeunesse en élargissant leurs compétences de telle sorte qu'ils soient à même d'intégrer la citoyenneté européenne dans leurs projets et leur pratique.

A cet effet, les objectifs suivants ont été définis :

- A. aider les participants à mieux connaître et comprendre l'Europe, la citoyenneté et les jeunes Européens ;
- B. permettre aux participants d'analyser les valeurs fondamentales liées à la citoyenneté européenne, telles que les droits de l'homme, la démocratie, la participation et le respect de la culture de l'autre;

- C. amener les participants à réfléchir de manière critique et créative au rôle et à l'importance de l'Europe et de la citoyenneté européenne pour les jeunes et pour le travail de jeunesse aujourd'hui et dans le futur ;
- D. renforcer l'aptitude des participants à réfléchir sur l'apprentissage interculturel et la société multiculturelle ainsi que sur leur transposition dans la pratique du travail de jeunesse et leur incidence sur cette pratique ;
- E. informer les participants sur le rôle historique et la fonction actuelle des institutions européennes, notamment le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ;
- F. accroître les compétences professionnelles des participants concernant l'élaboration et l'évaluation de projets visant à responsabiliser les jeunes ou à les amener à mieux comprendre et pratiquer la citoyenneté européenne ;
- G. donner aux participants les compétences leur permettant de s'orienter parmi les programmes européens en matière de jeunesse, les politiques qui les sous-tendent et les structures de décision qui leur sont associées ;
- H. doter les participants des connaissances et des compétences nécessaires pour tirer parti des mécanismes de financement et des programmes existants concernant les jeunes ;
- I. recueillir des éléments d'évaluation en vue d'intégrer plus largement la citoyenneté européenne dans la pratique du travail de jeunesse.

Résultats escomptés

À l'issue du stage, les participants auront acquis :

- une vision critique des tensions, des chances et des défis associés à l'élargissement de l'Europe ;
- la faculté de débattre sur le thème de la « citoyenneté européenne » ;
- la capacité d'intégrer la dimension européenne dans le travail qu'ils mènent avec les jeunes, et en particulier de transmettre « en cascade » cette capacité aux jeunes ;
- des éléments de réflexion sur diverses expériences et incitations concernant la façon de traiter la question de la citoyenneté européenne dans un cadre d'apprentissage formel ou non formel ;
- l'aptitude à mettre sur pied un projet relatif à la citoyenneté européenne avec des jeunes, ainsi que les outils permettant de bénéficier de l'expérience acquise (visibilité accrue et possibilités d'évaluation) ;
- l'intelligence de l'apprentissage interculturel et de sa relation avec la citoyenneté européenne ;
- l'envie et la capacité d'enrichir les concepts et de contribuer aux débats sur la politique européenne en matière de jeunesse et sur la formation des animateurs et des responsables de jeunesse au niveau européen ;
- une compréhension plus large et plus précise de la citoyenneté européenne découlant de la coopération institutionnelle dans ce domaine particulier ;
- une connaissance plus étendue et plus claire des programmes européens concernant la jeunesse et des possibilités offertes par ces programmes en matière de soutien à des projets locaux sur la citoyenneté européenne ;
- un réseau de contacts et de partenaires potentiels en Europe.

Contenu du stage

Le programme du stage comprendra les grands modules suivants (chaque module est défini par une liste de questions indicative et non exhaustive, qui sera complétée ultérieurement) :

Europe

Perceptions et conceptions de l'Europe (historiques et actuelles)
Tensions et contradictions en Europe
Rapport entre l'Europe et la nationalité, l'identité, la souveraineté, la loyauté
Les droits des Européens
Le discours sur l'Europe au XXIe siècle

Citoyenneté

Relation du citoyen avec l'environnement local, la région, l'Etat et l'Europe
Citoyenneté et identité
Conceptions théoriques et juridiques de la citoyenneté
Perceptions historiques et culturelles de la citoyenneté
Conceptions et pratiques modernes de la citoyenneté
Egalité des droits, des facultés, des chances, des devoirs, des obligations, des responsabilités
Pouvoir et relations de pouvoir
Education des jeunes à la citoyenneté

Jeunesse

Participation des jeunes et démocratie
Modes de vie, cultures et façons de conduire sa vie chez les jeunes d'aujourd'hui
Quels sont les intérêts et les préoccupations des jeunes ?
Que change l'Europe pour les jeunes ?
Quelle est l'influence des jeunes sur l'Europe ?
Socialisation et éducation des jeunes
Les jeunes - une minorité incluant des minorités

Imbrication des problématiques de « l'Europe », de la « citoyenneté » et de la « jeunesse »

Apprentissage interculturel

Existe-t-il une identité culturelle européenne ?
La notion de « culture »
Qu'est-ce que l'apprentissage interculturel ?
Valeurs et attitudes touchant la culture européenne
L'ambiguïté égalité/diversité

Société multiculturelle

Signification d'une société multiculturelle
Traitement des différences dans le travail de jeunesse
Intégration des minorités, des « étrangers », des jeunes

Institutions européennes

Rôle historique, fonction actuelle et perspectives d'avenir des institutions européennes
Principales institutions et processus de décision du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et de l'OSCE
Relations entre les institutions et les citoyens et politique à l'égard des jeunes
Possibilités et méthodes d'influence sur les institutions

Mécanismes de financement et programmes européens en faveur des jeunes

Philosophie des mécanismes de financement et programmes européens en faveur des jeunes
Finalité et principaux objectifs des programmes de financement européens en faveur des jeunes
Informations concrètes sur les programmes du CoE et de l'UE destinés aux jeunes

Pratique du travail de jeunesse

Pratique actuelle du travail de jeunesse en Europe
Approches de la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse
Les conceptions du travail de jeunesse et leur incidence sur le développement de la citoyenneté
Rôle de l'Etat et de la société civile - conditions du travail de jeunesse
Qualité du travail de jeunesse
Conception de projets relatifs à la citoyenneté européenne
Critères de qualité pour les projets relatifs à la citoyenneté européenne destinés aux jeunes

Méthodologie et programme

Principes méthodologiques

Le stage sera fondé sur les principes et les pratiques de l'éducation non formelle appliqués à la formation des animateurs et des responsables de jeunesse, tels qu'ils sont conçus et mis en œuvre dans les Centres européens de la Jeunesse et d'autres cadres de formation. Compte tenu du sujet du stage (la citoyenneté européenne), cela signifie que le processus d'apprentissage :

- reposera sur la motivation intrinsèque du participant ;
- ne comportera pas, en règle générale, de contrôle des connaissances acquises par chaque participant ;
- sera centré sur l'apprenant et s'appuiera sur les expériences des participants ;
- sera fondé sur la responsabilité individuelle, étayée par une forte dimension de groupe et une approche collective ;
- permettra aux participants d'appliquer et de transposer ce qu'ils ont appris dans leur pratique du travail de jeunesse ;
- tiendra compte des besoins et des motivations des participants et leur offrira régulièrement des possibilités de commentaire et d'évaluation ;
- sera évalué de manière approfondie et donnera lieu à un compte rendu à l'issue de la phase pilote afin d'obtenir un effet démultiplicateur maximal.

Rôles et responsabilités

Le stage se construira à partir des participants eux-mêmes. On attend de chaque participant qu'il fasse usage de la possibilité qui lui sera donnée de faire part de son expérience et de son approche de la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse.

L'équipe pédagogique est chargée de la préparation, de l'organisation, de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme du stage. L'équipe n'a pas encore été formée au moment de l'impression. Une annonce sera faite sur le site Web du Programme de Partenariat.

L'équipe bénéficiera du concours de personnes ressources, d'experts et/ou d'intervenants invités qui apporteront une contribution et une expertise spécifiques sur des questions concrètes dans certaines parties du programme, telles que les institutions européennes et leurs programmes en matière de jeunesse, les conceptions de la citoyenneté, la citoyenneté européenne et l'éducation à la citoyenneté, la jeunesse, le travail de jeunesse et la pratique du travail de jeunesse.

Etant donné qu'il s'agit d'un stage pilote, il sera nécessaire de procéder en permanence à une évaluation adéquate de son efficacité sur le plan de l'apprentissage individuel, de l'apprentissage collectif et du retour sur investissement pour les institutions. Dans une perspective à plus long terme, il faudra également réfléchir à l'amélioration de la qualité des programmes européens existants dans le domaine de la jeunesse. A cette fin, l'ensemble du projet pilote, y compris ce stage, sera évalué en collaboration avec deux évaluateurs extérieurs.

Les évaluateurs extérieurs suivront la totalité du programme avec l'équipe et les participants afin d'aider à l'évaluation des aspects pédagogiques du stage et de l'ensemble du projet pilote, en vue d'apporter les modifications et les compléments nécessaires. Ils pourront par ailleurs aider l'équipe pédagogique par leurs observations et leurs avis concernant la mise en œuvre du programme. Ils devraient contribuer activement au déroulement et au succès du stage.

De plus, il est prévu d'organiser à la fin du projet pilote une réunion d'évaluation à laquelle participeront les membres du Groupe « Elaboration du programme et normes de qualité » (qui a mis au point le programme de ce stage), le Forum européen de la Jeunesse, les agences nationales du programme JEUNESSE, ainsi que l'équipe pédagogique du stage et éventuellement les participants. Cette réunion aura pour but de procéder au meilleur coût à l'analyse requise des résultats du projet et de ses perspectives de développement.

Secrétariat du stage

Le secrétariat du stage sera assuré par le personnel du secrétariat du programme de Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe pour des stages européens de formation des animateurs de jeunesse :

Balázs Hidvéghi (Hongrie/France), conseiller pédagogique, Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe ;

Sabine Van Migem (Belgique/France), assistante secrétariale, Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe.

*Conseil de l'Europe - Direction de la jeunesse et du sport
30, rue Pierre de Coubertin
F - 67000 Strasbourg, France
Tél: +33 3 88 41 23 00 Fax: +33 3 88 41 27 77 / 78
E-mail: sabine.vanmigem@coe.int*

Profil des participants

Ce stage pilote est destiné à des animateurs et responsables de jeunesse :

- ayant au moins deux ans d'expérience du travail de jeunesse (à titre bénévole ou professionnel) ;
- ayant organisé ou co-organisé un projet concernant la jeunesse doté d'une dimension européenne ;
- ayant l'expérience de la conception et de la gestion d'un projet mené avec et pour des jeunes ;
- désireux de travailler directement avec des jeunes sur les questions liées à la citoyenneté européenne ;
- motivés pour suivre une formation et en mesure de prendre part à l'intégralité du stage ;
- à même de travailler en français et/ou en anglais ;
- résidents dans un Etat membre du Conseil de l'Europe ou dans un autre pays signataire de la Convention culturelle européenne.

Procédure de candidature et sélection des participants

Toutes les personnes intéressées doivent poser leur candidature au moyen du formulaire d'inscription ci-joint. Les demandes doivent être adressées au Centre européen de la Jeunesse de Strasbourg avant le **10 avril 2002**.

L'équipe pédagogique s'efforcera, dans la mesure du possible, d'assurer un équilibre entre les sexes, les origines géographiques, les types d'expérience, les milieux culturels et les organisations, institutions ou projets ainsi qu'entre les différentes conceptions de la citoyenneté, de manière à constituer un groupe de participants qui reflète la diversité et la richesse d'une Europe multiculturelle.

Les candidats seront informés au plus tard le 3 mai 2002 de la suite donnée à leur demande (admission, placement en liste d'attente ou refus). Les candidats retenus recevront directement les documents relatifs au stage.

Il est rappelé aux personnes qui seront inscrites sur la liste définitive qu'elles devront faire tout leur possible pour assister à l'intégralité du stage. Si, pour une raison exceptionnelle, elles ne sont pas en mesure d'y participer, elles devront en informer sans délai le secrétariat afin qu'une place puisse être proposée à un candidat en liste d'attente.

Le formulaire d'inscription doit être adressé au CEJ de Strasbourg d'ici au **10 avril 2002**.

Droits d'inscription, frais de voyage et d'hébergement

L'hébergement et la nourriture seront assurés et leur coût sera pris en charge par le Partenariat Commission européenne/Conseil de l'Europe. Les frais de voyage et d'obtention d'un visa seront remboursés (sur présentation des justificatifs) conformément aux règles de la Direction de la jeunesse, également applicables aux sessions d'étude. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous adresser au secrétariat du stage.

Les versements sont effectués soit par transfert bancaire après le stage, soit en espèces à la fin du stage (francs français). Les droits d'inscription sont de 54 € (350 FF) par participant ; cette somme sera déduite du montant à rembourser au titre des frais de voyage.

Date, lieu et langues de travail

Le stage se tiendra du 16 juin 2002 (arrivée) au 27 juin 2002 (départ) au Centre européen de la Jeunesse de Budapest.

Les langues de travail seront le français et l'anglais ; une interprétation simultanée sera assurée. Pour une meilleure évaluation des besoins linguistiques des participants, les candidats sont invités à indiquer sur le formulaire d'inscription toutes les langues dans lesquelles ils sont à même de travailler.

Autres activités menées dans le cadre du Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe

Un stage de formation de longue durée, intitulé « Advanced Training for Trainers in Europe » est actuellement en cours dans le cadre du Programme de Partenariat. C'est un projet pilote qui se tiendra sur une durée de deux ans. Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez contacter le secrétariat du stage ou consulter le site web du Partenariat à l'adresse <http://www.training-youth.net/>.

Dans le cadre du Partenariat, un stage d'approfondissement de la formation des formateurs en Europe est en cours de préparation. Il s'agit d'un projet pilote d'une durée de deux ans. Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez vous adresser au secrétariat du stage ou consulter le site web du Partenariat.

Des renseignements sur les autres activités du Partenariat peuvent être obtenus auprès de la Commission européenne - DG Education et culture, de la Direction de la jeunesse du Conseil de l'Europe, des agences nationales de Jeunesse pour l'Europe et du Service volontaire européen, ou sur le site web du Partenariat : <http://www.training-youth.net/>.

Pour s'informer sur les autres programmes de formation des Centres européens de la Jeunesse, on pourra s'adresser aux Centres européens de la Jeunesse de Strasbourg ou de Budapest ou se rendre sur les sites Internet <http://www.coe.fr/youth> et <http://www.eycb.coe.int/>. Concernant les programmes de la Commission européenne en faveur de la jeunesse, il convient de contacter la Commission européenne (DG Education et culture) <http://europa.eu.int/comm/education/youth.html> ou les agences nationales de Jeunesse pour l'Europe et du Service volontaire européen.

* * *

Conseil de l'Europe

*Direction de la jeunesse et du sport
Centre européen de la Jeunesse de Strasbourg
30, rue Pierre de Coubertin
F - 67000 Strasbourg, France
Tél: +33 388 41.23.00
Fax: +33 388 41.27 77 / 78
E-mail: sabine.vanmigem@coe.int*

Commission européenne

*Direction générale
Education et culture
Unité JEUNESSE
Rue de la Loi, 200
B-1049 Bruxelles, Belgique*

"Citoyenneté européenne et travail de jeunesse"

Stage de formation
pour les animateurs et responsables de jeunesse
16 - 27 juin 2002



Formulaire d'inscription

(Veuillez remplir lisiblement ce formulaire à la machine ou à la main en **CAPITALES**.)

Nom: _____ Prénom: _____

Nationalité: _____ Age: _____ Sexe: masculin

féminin

Adresse **complète**: (rue) _____

(code postal) _____ (ville) _____ (pays) _____

Téléphone: Privé: _____ Professionnel: _____

Fax _____ E-mail: _____

Langues de travail (veuillez indiquer toutes les langues dans lesquelles vous êtes à même de travailler):

anglais français allemand espagnol russe

Autres (préciser): _____

Avez-vous des besoins spécifiques (régime diététique, handicap, etc.) ? _____

Organisation (le cas échéant): _____

Adresse: (rue) _____

(code postal) _____ (ville) _____ (pays) _____

Téléphone: _____ Fax: _____ E-mail _____

Si vous êtes admis(e) à participer au stage, aurez-vous besoin d'aide pour obtenir un visa pour la Hongrie?

non

oui

Si oui, veuillez indiquer:

Date de naissance _____ N° de passeport: _____ Délivré à (lieu): _____

le (date): _____ Expire le: _____

Dans le cadre de quelle organisation/institution exercez-vous votre activité de formation?

une ONG locale/régionale

une ONG nationale

une ONG internationale

un comité national de jeunesse

- une agence nationale du Programme JEUNESSE* *une instance publique locale, régionale ou nationale (municipalité, ministère, gouvernement)*
- autre (préciser):*

Dans quelles conditions exercez-vous cette activité? Etes-vous:

- formateur à plein temps* *formateur bénévole* *formateur dans une organisation*
- formateur intermittent* *formateur free-lance* *(nom et adresse de l'organisation):*

Depuis quand exercez-vous cette activité? _____

Suite au dos

→

Où vous êtes-vous procuré ce formulaire d'inscription? **Après de:**

- votre ONG*
- votre comité national de jeunesse*
- une instance locale, régionale ou nationale (CDEJ, gouvernement, ministère, municipalité, etc.)*
- l'Agence nationale du Programme JEUNESSE*
- autre (préciser):*

Avez-vous déjà posé votre candidature ou participé à d'autres stages de formation des Centres européens de la Jeunesse ou du Programme JEUNESSE au cours des deux dernières années? (si oui, le(s)quel(s)?): _____

Veillez répondre aux questions suivantes sur des feuillets séparés (deux ou trois pages) :

1. Pour quelles raisons souhaitez-vous participer à ce stage? Qu'en attendez-vous?
2. Quelle expérience avez-vous du travail de jeunesse (durée, type, teneur, votre rôle, etc.)?
3. Quelle expérience avez-vous du travail international de jeunesse ou des projets internationaux (concernant les jeunes) (durée, type, teneur, votre rôle, etc.)?
4. Quel type de formation (le cas échéant) avez-vous suivie dans le domaine du travail international de jeunesse, de l'éducation non formelle, de l'éducation et/ou de la formation à la citoyenneté?
5. Quelle expérience avez-vous de la fonction d'animateur/de responsable de jeunesse? Décrivez les trois derniers projets auxquels vous avez participé (sujet/thèmes, finalité et objectifs, organisateurs, lieu et date, groupe cible, etc.).
6. Quelles compétences souhaitez-vous acquérir (développer)?
7. Quelle est votre conception de la « citoyenneté européenne »?
8. Veuillez joindre une lettre de recommandation de votre organisation ou, si vous n'appartenez officiellement à aucune organisation, d'une organisation/institution pour laquelle vous avez travaillé en qualité d'animateur/de responsable de jeunesse.
9. Autres remarques.

Je m'engage, si ma candidature est retenue, à participer au stage dans son intégralité (du 16 au 27 juin 2002):

Date: _____ Signature: _____

Ce formulaire, accompagné des pièces jointes demandées, doit être envoyé au Centre européen de la Jeunesse de Strasbourg

le 10 avril 2002 au plus tard.

Sabine Van Migem

Conseil de l'Europe
Direction de la jeunesse et du sport
Centre européen de la jeunesse
30, rue Pierre de Coubertin
F-67000 Strasbourg
France

Tél: +33 3 88 41 23 00 Fax: + 33 3 88 41 27 77 / 78

e-mail: sabine.vanmigem@coe.int